

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLET à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE**

**Excusé(e)s :**

**Carole COURTIAL, Odile SAUGUES**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.*

*Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.*

*Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.*

*Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.*

*Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.*

*A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint*

---

**Rapport N° 4**  
**ECOCITÉ SAINT-JEAN - CONCOURS EUROPAN 11**

---

Rapporteur : Monsieur Dominique ADENOT

La Ville de Clermont-Ferrand a participé à la 11ème session du concours d'idées européen d'urbanisme et architecture, Europan 11. Ce concours international d'idées innovantes, ouvert aux jeunes architectes, portait pour cette session sur la thématique « Résonance entre territoires et modes de vie – Quelles architectures pour des villes durables ? » avec 3 axes thématiques majeurs « Identité » « Usages » et « Connectivité ».

Le site de Saint Jean, qui appartient au périmètre projet de l'Ecocité Clermont Métropole, a été proposé au concours. Historiquement espace périphérique et à vocation mixte habitat-industrie, il est aujourd'hui au cœur du projet urbain de restructuration de l'entre-deux ville lié à l'installation du nouvel Hôpital d'Estaing et à l'arrivée de la future ligne à grand vitesse. La mutation de ce site a commencé avec la suppression des abattoirs municipaux et se poursuit avec l'implantation future choisie par le Conseil Régional du Lycée Camille Claudel et la politique d'achat du foncier sur le front urbain du boulevard Saint Jean.

Avec 36 dossiers déposés, la Ville a pu bénéficier d'un panel de réponses diversifiées et d'un apport d'idées enrichissantes émanant de jeunes architectes de l'ensemble de l'Europe.

Les résultats du concours, annoncés le 15 décembre dernier, distinguent trois équipes. Leurs projets intitulés « Nudge City », « Strates géologiques habitées » et « Parc des abattoirs » présentent des partis pris très différents, des analyses urbaines intéressantes et qualitatives mais qui semblent devoir être précisées sur le plan opérationnel.

Le jury d'Europan propose à la Ville un travail à moyen terme avec les trois équipes sélectionnées, par exemple sous forme « d'ateliers », afin de réinterroger le programme et nourrir une réflexion sur le devenir du site.

Cependant, l'aménagement du site est contraint par des délais liés à l'implantation du lycée Camille Claudel. Une notice urbaine doit être fournie par la Ville à la Région pour être intégrée à sa programmation avant le début du concours de maîtrise d'œuvre du lycée prévu début 2013, son ouverture étant envisagée pour septembre 2017.

Il pourrait donc être plutôt organisé une consultation restreinte de ces trois équipes pour la réalisation d'une étude urbaine programmatique et spatiale sur le périmètre réduit du site projet, à savoir le lycée, les espaces publics, le front urbain du boulevard Saint Jean et la reconstruction de logements sociaux en restitution d'une partie de la Cité Herbet. (Cf plan ci-joint). Cette consultation pourrait avoir lieu dans un délai relativement court afin de permettre de déterminer la capacité des équipes à rendre leur projet opérationnel compte tenu du foncier disponible, et de ne retenir qu'une équipe à qui serait confiée la réalisation de la notice urbaine citée supra.

Ainsi, je vous propose, en accord avec votre commission, d'autoriser M. le Maire à lancer cette consultation et à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.  
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2012

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint

Dominique ADENOT

